

OMPI



WO/GA/34/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 juin 2007

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI

**Trente quatrième session (18^e session ordinaire)
Genève, 24 septembre – 3 octobre 2007**

COMPOSITION DU COMITE DU PROGRAMME ET BUDGET

Document établi par le Secrétariat

1. Lors de sa session de septembre 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a examiné la question du nombre de membres et de la composition du Comité du programme et budget de l'OMPI. Elle a élu à l'unanimité les États ci-après membres du Comité du programme et budget pour la période allant de septembre 2005 à septembre 2007 : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Honduras, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kenya, Kazakhstan, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Slovaquie, Sri Lanka, Suisse (*ex-officio*), Thaïlande, Ukraine, Zambie (41).
2. Cette nouvelle composition du Comité du programme et budget avait été décidée à la suite de consultations informelles entre les coordonnateurs de groupe.
3. *L'Assemblée générale de l'OMPI est invitée à examiner le nombre de membres et la composition du Comité du programme et budget pour la période allant de septembre 2007 à septembre 2009, et à se prononcer à cet égard.*

[Fin du document]